

www.e-rara.ch

Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent

La suite de l'histoire des duchés de Savoie et de Piémont et du royaume de Sardaigne, et l'histoire de Genève

Arkstée & Merkus.

A Amsterdam, MDCCLXXVI [1776]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 6906: 38

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-27498>

Section III. Progrès de la reforme dans Genève. Guerres avec le duc de Savoie. Arrivée de Calvin dans cette ville.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

SECT. II.
Histoire de
Genève
1500-1535

La Reli-
gion Ro-
maine est
bannie de
Genève.

Syndics se chargerent eux-mêmes de les y conduire, & le Duc leur fit bâtir un autre monastere à Annecy (1).

Dans le tems de cette révolution, les troupes régulières de Genève ne se montoient gueres qu'à quatre cens volontaires, commandés par Bandichon, successeur du Syndic Philippe. La médiocrité de ces forces obligea les Genevois à réclamer l'assistance du Canton de Berne. Ils y envoyerent un de leurs compatriotes, nommé Claude de Savoie; mais les Bernois, pour lors en bonne intelligence avec le Duc de Savoie, s'offrirent simplement d'être médiateurs entre eux & ce Prince, & refuserent les secours qu'on leur demandoit. Claude se rendit à Neufchatel, où ayant levé quelques troupes, il prit le chemin de Genève. Comme ils traversoient le territoire de Berne, les députés de ce Canton les obligerent de se séparer. Le Duc de Savoie fit arrêter en même tems trois députés Genevois, qu'on conduisit sur le champ au château Chilon.

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

SECTION III.

Progrès de la Reforme dans Genève. Guerres avec le Duc de Savoie. Arrivée de Calvin dans cette ville. Son bistoire & celle de Servet qu'il fait condamner au feu. Travaux & mort de Calvin. Heureux succès des Genevois contre leurs ennemis. Beze paroît au milieu d'eux. Continuation de l'Histoire de Genève, jusqu'en 1603.

1536.
Embarras
des Gene-
vois lors
de la Re-
forme.

DE tous les peuples qui ont vécu sous un gouvernement républicain, ou monarchique, il n'en est peut-être aucun dont la situation ait été aussi précaire que ne le fut celle des Genevois, lorsqu'ils entreprirent de réformer la Religion. Non-seulement ils avoient à combattre les erreurs du papisme, mais ce qui est encore bien plus considérable, ils avoient à secouer le joug de leurs Evêques & celui des Ducs de Savoie. Après l'expulsion des Savoyards, il ne leur restoit, ni commerce, ni manufactures. Parmi le peu d'argent-qu'ils possédoient encore dans leur ville, il se trouva tout au plus deux ou trois pieces de monnoie, frappées au coin de la République, pour servir de modele à un nouveau monnoyage. Ils étoient environnés de toutes parts d'ennemis puissans qui ne manquoient pas de motifs pour les haïr. Tout ce que l'esprit de vengeance, tout ce que l'ambition & le fanatisme des prêtres

(1) Ces Religieuses étoient au nombre de neuf, parmi lesquelles il y en eût une qui embrassa la Religion protestante. La plupart étoient renfermées depuis plus de trente ans dans leur cloître. Elles mirent une journée entiere à aller de Genève à St. Julien, qui n'en est éloigné que d'une lieue. Il seroit difficile de bien rendre leur surprise, & l'étonnement de ces bonnes claristes, lorsqu'elles se trouverent au milieu des champs. Elles prenoient les moutons pour des ours, & les bœufs pour des lions. Avant leur départ, Farel les exhorta avec beaucoup de zele, mais sans fruit, à se marier. Une de ces religieuses, nommée sœur Justie, a donné la relation de leur voyage, dans un petit traité intitulé: *Les commencemens de l'Herésie, dans Genève.* Cet ouvrage est écrit avec une simplicité inimitable.

peuvent inspirer, se réunissoit contre les malheureux Genevois. Destitués de toutes sortes de provisions, n'ayant que le peu qui leur avoit été envoyé de Berne, ils sembloient abandonnés du monde entier. Les habitans du pays de Gex, leur avoient même intercepté quelques petits renforts que Claude de Savoie, vouloit introduire dans la ville. Les Savoyards s'étoient rendu maîtres de Peney, où ils commettoient les plus cruelles vexations, accusant les peuples de trahison, & les traînant, comme des scélérats, dans les prisons de Gex. Néanmoins dans cette situation malheureuse, les Genevois ne possédant rien en propre, que leur ville, dans laquelle ils étoient contraints de se tenir enfermés, ne pensèrent jamais à terminer leur malheur, en se foumettant à leurs premiers Tyrans, soit temporels, soit spirituels.

Enfin, un accident imprévu vint les retirer tout à coup de cet état d'accablement & de misère. Comme ils n'avoient pas de manufactures, comme ils ne possédoient que très-peu de terres propres à l'agriculture, les personnes du commun étoient obligées d'aller chercher en France leur nourriture. On les employoit, sur-tout à Lyon, aux travaux d'industrie, principalement en qualité d'imprimeurs & de compositeurs. Ces pauvres ouvriers ne purent apprendre le malheur de leur pays, sans en ressentir la plus vive amertume. Ils s'assemblent au nombre d'environ six cens, prennent les armes & volent au secours de leur patrie, ayant à leur tête un imprimeur, nommé Koboan, & François de Montbel, sieur de Veray. Trouvant que les Savoyards s'étoient emparés de tous les passages jusqu'à Salleneuve, ils forcent leur chemin par St. Claude. Montbel entreprend d'aller informer les Genevois de leur approche, & de les prier de favoriser l'entrée des troupes dans la ville, en faisant une sortie sur les ennemis. Ce dessein faillit lui coûter la vie; car les Genevois le voyant seul & le prenant pour un espion, firent feu sur lui, dès qu'il s'approcha des portes de Genève. Enfin, ayant trouvé moyen de leur faire entendre le motif qui l'amenoit, les Genevois sortirent avec toutes leurs forces, & en faisant des décharges de toute l'artillerie. Mais les deux partis étoient si peu versés dans l'art militaire, que s'embarrassant les uns les autres sur la route, une partie des troupes auxiliaires tomba entre les mains des Savoyards, & l'autre eut beaucoup de peine à se jeter dans Genève.

Ce renfort, quoique très-foible, ranima les Genevois, & donna un tour favorable à leurs affaires. Etant plus en état de faire des sorties, ils se procurèrent par-là même des provisions. A la vérité, ils se voyoient resserrés plutôt qu'assiégés dans leur ville; mais ils n'en étoient pas moins menacés de toutes les horreurs d'un siège. En ce moment, la fortune des armes changea, & ils se trouverent tout à coup plus au large. Les ennemis s'étoient emparés du couvent de notre-dame de miséricorde; mais, obligés de l'abandonner, les Genevois le rasèrent jusqu'aux fondemens. Le 16 Janvier, les Savoyards ayant entrepris d'escalader Genève, du côté de St. Gervais & St. Victor, furent repoussés avec une perte considérable. Ces petits succès, joints aux appréhensions d'une famine, ranimèrent le courage des habitans. Les

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Le Duc de
Savoie les
opprime.

Les affai-
res chan-
gent en
leur fa-
veur.

SECT. III.
Histoire de
 Genève
 1535-1603

Bernois indignés de ce que les Savoyards avoient osé tenter l'assaut de la ville, déclarerent la guerre au Duc, en lui renvoyant les articles de leur traité, & en le menaçant d'envoyer un renfort considérable aux Genevois. Cette déclaration fut cause que le Duc fit encore mieux garder les environs de Genève, afin de couper toute ressource aux habitans. Les Genevois, loin de s'en épouvanter, résolurent de tomber sur les quartiers ennemis; en conséquence, ils firent une sortie victorieuse, commandés par le brave de Veray, surprirent un corps de six cens hommes de cavalerie & d'infanterie, le mirent en pieces, & ceux qui échapperent à la mort, furent emmenés prisonniers. Les Genevois ne perdirent, dans cette expédition, que trois ou quatre des leurs. Ces peuples se voyant frustrés du secours des Bernois, & ne se confiant plus qu'à leur propre valeur, firent équiper une barque & autant de bateaux qu'il en falloit pour transporter huit cens hommes. Après avoir traversé le lac ils allerent répandre l'allarme sur les terres du Duc, saccagerent Gentoux & Versoix, même au son des cloches. Veray, qui commandoit cette troupe, marcha le lendemain contre le village de Sacconez, dont il se rendit maître. Les Savoyards avoient abandonné ce poste, en apprenant que les troupes auxiliaires de Berne étoient en marche. Dans les châteaux de Gentoux & de Versoix, Veray trouva une grande quantité de provisions, qu'il fit aussi-tôt transporter à Genève, où la disette commençoit à se faire sentir, les habitans étoient occupés en ce moment à détruire les fortifications de Peney, qui leur devenoit d'autant plus à charge, qu'ils n'avoient pas de garnison à y mettre.

Ils sont se-
courus par
les Bernois.

Vers la fin du mois de Janvier, les Bernois, envoyés au secours de Genève, s'avancerent jusqu'à Nyon, après avoir saccagé toute cette partie du pays de Vaud, qui se trouvoit sur leur route. Charles III régnoit alors sur la Savoie. Ses sujets ne le servant qu'avec indifférence, il fut obligé de prendre à sa solde des mercenaires étrangers, qui commirent autant de ravages dans ses états que les ennemis eux-mêmes. De cette maniere, les peuples du Pays de Vaud & ceux du Chablais, envisagerent les Bernois, plutôt comme leurs protecteurs, que comme leurs oppresseurs. La ville & le château de Gex, de même que Tonon, ville située de l'autre côté du lac, se rendirent aux Bernois. On somma les châteaux de Jusfi & Gaillard de suivre cet exemple, & les Genevois y firent entrer leurs troupes auxiliaires de Berne & de Neufchatel, qui montant tout au plus à sept cens hommes, arriverent à Genève. Dans un Conseil de guerre qui se tint dans la ville, on résolut d'aller attaquer le fort l'Ecluse. Cette entreprise réussit à merveille. Le château fut enlevé d'assaut, & la garnison consistant en cinq cens hommes, envoyée prisonniere de guerre à Gex. Les Genevois, revenant de cette expédition chargés de butin & de vivres, s'abandonnerent à tous les transports de joie; mais elle fut interrompue par l'avarice & l'insolence des troupes auxiliaires de Berne, qui demanderent, pour les dédommager des frais de la guerre, les revenus du Vidamat & de l'Evêché. Les Magistrats eurent beau leur représenter qu'ils alloient ternir l'éclat d'un secours aussi généreux, en voulant les opprimer tout

aussi cruellement que les personnes dont ils étoient venu les délivrer; ils s'obstinèrent encore quelque tems; mais enfin, cette demande fut assoupie. La rupture des Bernois avec le Duc de Savoie, procura de grands avantages aux premiers. Elle leur fournit l'occasion de se rendre maîtres de Lausanne & d'Yverdon. Secondés des Genevois, ils s'emparèrent aussi du château Chilon, d'où ils retirèrent Bonnivard, qui, depuis plusieurs années étoit renfermé dans un donjon de ce château.

François I, Roi de France, maître en ce tems d'une grande partie de la Savoie, de Bresse, & du Piemont, pria les Bernois de terminer leurs conquêtes dans le pays de Vaud & dans le Chablais. D'un autre côté, les Fribourgeois, quoi qu'en paix avec le Duc, profitèrent de cette circonstance pour se mettre en possession du pays de Romant, de crainte, disoient-ils, qu'il ne tombât entre les mains des Bernois. Ainsi, le pauvre Duc se voyoit enlever de tous côtés quelque portion de ses états. Au commencement du mois de Mai de la même année, les Genevois mirent garnison dans Jussy, Thy, Peney, & Seligny; mais ils démolirent le château-Gaillard.

Pendant tout ce tems, les Bernois ne perdirent pas de vue leurs prétentions sur Genève. Se voyant au point favorable, pour terminer cette affaire, ils engagèrent les Genevois à consentir à un arrangement. Pour cela, il se tint des conférences à Berne, où l'on stipula, „ que l'alliance entre les deux états subsisteroit encore durant l'espace de vingt-cinq ans; que les Genevois s'obligeroient à payer aux Bernois la somme de dix mille couronnes dans l'espace de six mois; que ceux-ci seroient admis dans Genève, autant de fois qu'ils le jugeroient à propos; qu'on leur céderoit la seigneurie de château-Gaillard, l'abaye de Bellerive, & le château Cholex". Les Genevois acquiescèrent à ces propositions, d'autant plus volontiers, qu'elles les laissoient maîtres des revenus du Vidamat, de l'Evêché, & de la riche Abbaye de St. Victor.

Farel, toujours enthousiaste de sa religion, n'omettoit rien pour en accélérer la propagation. Cet ascendant qu'il avoit pris sur le peuple, ne contribua pas peu au progrès de la nouvelle doctrine. Les Syndics parurent même s'en inquiéter. On continuoit toujours en France à persécuter les protestans. Le fameux Jean Calvin, & Antoine son frere, obligés d'abandonner ce Royaume, vinrent se réfugier dans Genève, après s'être arrêtés quelque tems à Basle & à Strasbourg. Calvin, partisan zélé pour la reforme, joignoit à ce titre une érudition bien supérieure à celle de Farel, qui eut beaucoup de peine à lui persuader de rester dans Genève. Ces deux hommes unirent leurs travaux, & la Religion protestante, que les divisions & l'imprudence de ses Sectateurs avoit presque ruinée, reprit bien-tôt une nouvelle force, & un plus grand accroissement encore. Les Bernois de leur côté, entièrement adonnés à l'esprit de dispute, poussant l'entêtement, même sur les matieres les moins importantes, jusqu'au ridicule, affectèrent une sorte de supériorité sur les Genevois, ils vouloient les

Sect. III.
Histoire de
Genève
1535-1603.

*Nouvelle
alliance.*

*Affaires de
Religion
Farel.*

S^{cr.} III.
Histoire de
Genève
 1535-1603

obliger à suivre leur sentiment sur une infinité de bagatelles, qu'ils regardoient comme étant nécessaires au salut. En 1537, Farel, disputa contre un Anabatiste, qui vouloit introduire sa doctrine dans Genève. On ne fait pas qui des deux l'emporta; mais Farel obtint des Magistrats, que ce nouveau Docteur seroit banni de la ville, lui & tous ses sectateurs. Ces malheureux se retirerent en Suisse, où les Bernois en mirent quelques-uns à mort. Au mois de Mars, Caroline, célèbre champion de l'Eglise romaine, s'étant rendu à Genève, & s'étant avisé de disputer aussi contre Farel, subit le même sort que l'Anabatiste. Alors Farel se croyant en droit de décider sur tous les points de la Religion, persuada aux Magistrats de ne pas communiquer avec les Bernois, quant à l'article du pain sans levain dans le sacrement, & de ne pas permettre que les femmes allassent se marier les cheveux épars. Cette démarche refroidit l'amitié entre les deux états; & Calvin s'étant joint à Farel, pour rejeter la consubstantiation, les Bernois & les Genevois furent sur le point de rompre entierement ensemble.

Les Ministres Protestans sont bannis de Genève.

Il n'est point étonnant que les Magistrats de Genève, aient eû de fortes préventions contre des hommes, qui pouvoient ainsi endommager la paix & la liberté d'un état, par rapport à quelques opinions puérides & ridicules. Le parti des catholiques ne cessoit de leur représenter, & même d'exagérer ces absurdités. Enfin, les Magistrats, qui, dit-on, étoient papistes au fond de l'âme, citerent à leur tribunal, comme principaux boucliers du protestantisme, Calvin, Farel & un nommé Couvant, ce dernier étoit aveugle. Ces trois ministres obéirent aux ordres des Magistrats, & s'offrirent à défendre leur profession de foi. Mais ils avoient à faire à trop forte partie, s'étant mis à dos, non-seulement les catholiques, mais encore les Bernois. Sur le refus qu'ils firent de se conformer aux maximes de ces derniers, les Syndics leur ordonnerent de quitter la ville sous trois jours. Calvin se retira à Bâle, & de-là à Strasbourg, & Farel à Neufchâtel. La correspondance étroite qu'ils entretenirent l'un & l'autre avec leurs partisans dans Genève, fit aisément conjecturer dès lors, que leur exil ne seroit pas de longue durée. A peine étoient-ils fortis de la ville, qu'on se mit à persécuter les autres ministres protestans. Les uns condescendirent par prudence, à la discipline des Bernois sur quelques matieres indifférentes; mais les autres, particulièrement Saunier & Mathurin Cordier, s'obstinant à ne vouloir pas administrer la communion avec des oublés, comme les catholiques, furent chassés de la ville.

1539.
Ils servent
leur Patrie
dans leur
exil.

Dans le cours de l'année 1539, la liberté, de même que la religion des Genevois, fut dans une situation incertaine; & si la République se vit enfin dans un état d'indépendance, elle en fut redevable au zele des ministres exilés & de leurs partisans. Les Bernois vouloient faire la loi; les catholiques romains tâchoient de tourner toutes les disputes à leur avantage; mais les Magistrats, sans s'embarasser de toutes ces querelles de Religion, rendirent un décret, par lequel, quiconque oseroit proposer un changement dans l'administration, seroit sur le champ mis à mort. L'événement attesta combien cette précaution étoit nécessaire.

fai-

faire. On vit presque aussitôt se former une troupe de factieux, qui prirent le nom d'Artichaux, ou Artichokes, à cause qu'ils portoient une feuille de cette plante, comme une marque de la supériorité des Bernois sur Genève. Ces Artichaux étoient les ennemis déclarés des ministres exilés. Trois d'entr'eux se rendirent comme députés à Berne, & de leur propre mouvement, ils accorderent la Seigneurie & l'Abbaye de St. Victor aux Bernois, avec d'autres articles également préjudiciables à la liberté publique. Dès que le Grand Conseil eut vent de cette concession, il fit rappeler les députés, les envoya en prison, & les condamna à perdre la tête, comme traîtres à la Patrie. Cette sentence occasionna de grands troubles, en ce que ces députés faisoient une figure considérable dans Genève. Jean Philippe, alors Capitaine-général des troupes, & qui avoit géré les plus hauts emplois de la République, les prit sous sa protection, & tua lui-même un partisan de l'autre faction. Ce meurtre lui devint fatal: il perdit tout-à-coup son autorité & l'affection du peuple. Il voulut s'échapper de la ville; mais on le rattrapa; & nonobstant les vives sollicitations des Bernois en sa faveur, il fut condamné à perdre la tête sur un échafaud. Richardet, autre Chef du même parti, voulut, pour s'échapper, sauter les murs de la ville; mais il mourut du coup qu'il se donna en tombant. Deux des trois députés condamnés à la mort, avoient géré le Syndicat, conjointement avec Philippe & Richardet, dans le tems qu'on exila les ministres réformés, & il ne s'agissoit alors de rien moins que de révoquer cette sentence d'exil. Sur ces entrefaites, l'Empereur Charles V. envoya une lettre aux Genevois par laquelle ce Prince les encourageoit à maintenir avec la plus grande fermeté, leur indépendance contre les Bernois, auxquels il mandoit en même tems de se désister de leurs prétentions. Ce Prince terminoit sa lettre par une menace aux Genevois d'encourir sa plus haute disgrâce, s'ils ne se maintenoient en possession des privilèges qui leur avoient été accordés par ses ancêtres. On lut ces lettres dans l'assemblée-générale, & l'on passa un ordre pour le rappel des ministres exilés. Calvin fut un des premiers que l'on excita à revenir dans la ville. Il avoit choisi Strasbourg pour le lieu de sa retraite; le grand nombre de conversions qu'il y avoit opérées, lui firent quitter à regret cet endroit. Enfin, il reparut à Genève, où les Magistrats établirent un Consistoire. Son exil n'avoit fait que répandre un nouveau lustre sur sa personne. Appliqué sans relâche aux devoirs de sa charge, il garda toujours une correspondance secrète avec les protestans les plus distingués de l'Europe. Devenu, pour ainsi dire, le Dictateur de la République, il établit cette police ecclésiastique, qu'on y voit encore fleurir aujourd'hui. Il rendit de grands services à Genève, par la considération que son rare mérite lui avoit acquise. Plusieurs manufacturiers utiles, plusieurs artistes industrieux se réfugièrent dans cette ville, pour éviter la persécution, & y posèrent les premiers fondemens de ce commerce, dont Genève tire encore de nos jours toute sa subsistance.

En 1542, la peste fit de si prodigieux ravages dans Genève, qu'on se vit obligé de transformer le grand palais en un hôpital. Telles

Tome XXXVIII.

(h)

Sect. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Mort de
Jean Phi-
lippe.

1540.

Rappel des
Ministres
exilés.

Mort de
l'Evêque de
Genève.
1542.

SECT. III. étoient l'estime & la vénération des magistrats pour Calvin, qu'ils ne voulurent jamais lui permettre d'assister les pestiférés. Cela l'obligea de se retirer encore à Strasbourg, où il se mit à disputer de nouveau avec Caroline. L'année suivante mourût Pierre de Baume, Evêque de Genève, auquel le Pape donna pour successeur Auberive, qui tint le siege de sa résidence à Anecy. Quelques auteurs taxent Calvin de jalousie contre le célèbre Castallio, son compagnon dans le Ministère. Ils disent qu'il travailla sous main à le faire chasser de Genève. Il est certain au moins que Castallio fut accusé devant le Grand-Conseil, de soutenir quelques sentimens hétérodoxes, sur-tout par rapport au cantique des cantiques qu'il regardoit comme un poëme amoureux, & par rapport à la descente de Jésus-Christ dans les enfers. Le Conseil s'étant déclaré contre ces opinions, Castallio fut déposé de son ministère, & contraint de se retirer à Bâle.

*Découverte
d'un Com-
plot af-
freux.*
1545.

L'année 1545, découvrit le projet le plus abominable que l'homme puisse concevoir; Genève avoit été souvent infectée de la peste, & jamais on n'avoit pu déterrer ce qui occasionnoit ce terrible fléau. A la fin on y réussit. Une troupe de Juifs, employés aux fonctions les plus basses & les plus malpropres, après avoir été guéris de cette maladie, & s'en croyant pour toujours à l'abri, avoient pris à tâche de la répandre. Ces misérables, tant hommes que femmes, avoient érigés entre eux une sorte de confrérie, & ne se communiquoient leurs pensées que dans un certain jargon inventé à ce dessein. Ils avoient à leur tête un nommé Lentilles. Ils ramassoient ordinairement dans de vieux chiffons toutes les matieres morbifiques, qu'ils alloient répandre dans les lieux qui n'étoient pas infectés de la peste. On avoit pris sur le fait à Tonon, un certain Tallent, complice de Lentilles. Lorsqu'il fut appliqué à la question, il avoua son crime, accusant en même tems Lentilles & ses camarades. Celui-ci fut arrêté & confronté avec son accusateur. Enfin on lui fit subir les plus cruelles tortures, jamais il ne voulut rien confesser. Il se contenta seulement de prier les Magistrats de faire arrêter toutes les personnes qui servoient dans l'hospital. On le fit. Sept hommes & vingt-quatre femmes convaincus par leur propre aveu, furent condamnés à être brûlés vifs. Parmi ces scélérats, un Chirurgien & deux autres, eurent la peau arrachée avec des pinces rouges. Tous déclarerent que Lentilles les avoit engagé dans cette action horrible, par les plus exécrables sermens. Ces exécutions firent en peu de semaines diminuer la maladie, & ramenerent la santé dans la ville, après une perte de vingt mille âmes.

*Troubles à
Genève.*

Les années suivantes, ne sont remarquables que par les disputes de Religion. La discipline sévère de Calvin, ferma les cabarets, suspendit les jeux, interrompit les danses profanes & toutes les chansons qui pouvoient corrompre les mœurs de la jeunesse Genevoise; Envain les peuples murmurerent contre cette innovation. Calvin avoit les Magistrats de son côté, & les mutins étoient menacés d'encourir la plus rigoureuse excommunication. Un membre du Conseil pourtant eut la hardiesse de s'élever contre la doctrine de Calvin, en appelant ses

maximes, des maximes corrompues. Mais les Magistrats, sans autre examen, le firent conduire en prison, & le condamnerent, en réparation de son injustice, à être promené dans toutes les rues de la ville, une torche ardente à la main. A peu près dans le même tems, on intercepta une lettre de Calvin à Viret, dans la quelle il accusoit les Genevois d'impiété & d'hypocrisie. Le Conseil prit lecture de cette lettre, fit venir Calvin en sa présence, & l'interrogea. Loin d'être intimidé, repondant avec une effronterie sans pareille, il appliqua ses réflexions à certains particuliers. Alors, les Magistrats l'ayant renvoyé absous, il continua à prêcher & à disputer sur la Religion avec des succès incroyables. Néanmoins Calvin trouva un subtil antagoniste dans la personne de Bolsec, qui avoit quitté le couvent des Carmes, sous prétexte d'embrasser le protestantisme. Ce renégat accusa Calvin de faire Dieu auteur du péché, & lui imputa d'autres absurdités semblables. Calvin, dit-on, se défendit avec beaucoup d'érudition. Bolsec fut d'abord emprisonné, & ensuite banni de la ville. Trouillet, autre antagoniste de Calvin, voulut se mettre sur les rangs; mais la puissance séculière lui imposa le silence. Cette sévérité n'empêcha pas néanmoins qu'il ne s'élevât plusieurs tumultes au sujet de la Religion.

Mais l'abus le plus impie que la puissance séculière ait jamais fait de son autorité en matière de Religion, fut l'injustice qu'elle commit envers le fameux Michel Servet, Espagnol, & l'un des plus savans Médecins de son siècle. Nous sommes bien éloignés de vouloir discuter ici les principes spéculatifs qui faisoient la différence de sa doctrine avec celle de Calvin; nous nous contenterons seulement de rapporter les faits. Servet s'étoit déjà fait mettre en prison à *Vienne*, par rapport à son système. Ayant trouvé le moyen de s'évader, il s'étoit réfugié à Genève. Il étoit assez naturel qu'il espérât de trouver un asyle, parmi un peuple qui avoit fondé sa liberté sur le droit de décider lui-même en fait de religion, & de refuser toute autorité, dans les points qui n'intéressoient que la conscience. Servet se trompa. On l'enferma dans une étroite prison; Calvin l'accusa d'hérésie, sur le mystère de la Trinité, & sur quelques autres dogmes de foi. Les Magistrats lui enleverent une magnifique chaîne d'or & une grosse somme d'argent qu'on ne lui rendit jamais: ainsi, ce malheureux se voyoit à la veille de périr de misère dans sa prison. Lorsqu'on l'en fit sortir pour se justifier, il l'entreprit avec tant de liberté & d'érudition, qu'on diroit que Calvin ne put lui répondre, qu'en lui opposant la puissance séculière, qui le condamna au feu. Servet subit sa sentence, sans vouloir jamais faire de rétractation. Ses juges, par cette condamnation, se virent flétris, & leur cruauté enfla le courage des ennemis de Calvin. On le représenta aux Magistrats, comme un homme, qui n'étoit propre qu'à favoriser la persécution, le plus grand crime qu'il eût allégué contre les catholiques romains. Calvin se défendit d'une manière vague & peu décisive. L'ouvrage qu'il publia à cette occasion, ne contenoit qu'une récrimination contre Servet, & une réfutation de son hérésie, comme si ces motifs eussent été suffisans pour justifier son procédé.

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Condamna-
tion de
Servet.

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Jalousie de
Genevois.

Condamna-
tion de Va-
lentin Gen-
til.

La fierté & l'orgueil de Calvin, parurent se communiquer à ses sectateurs dans Genève. Les François réfugiés s'y trouvoient en grand nombre; les Bernois prirent de-là occasion de faire entendre aux Magistrats, que ces gens avoient conspiré contre la liberté de la République. Il n'en falloit pas davantage, pour faire encore mieux fortifier la ville. On y employa les habitans de Merindole & de Cabrières, qui tous avoient cherché un asyle dans Genève. Cela ne fut pas encore capable de tranquilliser les citoyens, dont l'imagination échauffée grossissoit encore le danger prétendu. Ayant à leur tête Amy Perron, Capitaine-général de la bourgeoisie; ils formerent le complot d'égorger dans une nuit tous les François réfugiés. Le Conseil eut bientôt vent de cette détestable conspiration; sans autre forme de procès, il fit trancher la tête à tous les conjurés dont on pût se saisir; mais il y en eût trente qui eurent le bonheur de s'échapper, & qui furent condamnés par contumace. S'étant retirés à Berne, ils exhorterent le peuple de ce Canton à intercéder pour eux; mais les Magistrats de Genève tinrent ferme, ce qui occasionna bien des troubles au dedans & au dehors de la ville.

Genève étoit alors le Sanctuaire où venoient se réfugier tous les réformés, que leur Religion obligeoit de déserter leur patrie. Les Anglois, les François, les Italiens, comme d'autres nations encore, avoient leurs églises particulieres dans la ville, ou dans les fauxbourgs. Les événemens qui s'y passerent, occupent une place distinguée dans l'histoire ecclésiastique de ce siecle. En 1556, les Bernois & les Genevois renouvelerent leur alliance, & l'année suivante, ils en formerent une à perpétuité. L'année 1558, vit arriver à Genève quelques Ariens d'Italie, qui ne pouvoient, ni comprendre, ni rendre raison des principes d'Arius. Ils avoient parmi eux Valentin Gentil. La puissance séculiere étoit toujours la pierre de touche sur laquelle se faisoit l'épreuve de la vérité. Ainsi, sans se donner la peine d'éclaircir les doutes & la doctrine de ces nouveaux venus, on se contenta simplement de leur faire signer la profession de foi, dressée par Calvin. Quelques-uns, du nombre desquels fut Gentil, s'y soumirent par complaisance; & les autres aimerent mieux, selon l'ordre qu'ils en reçurent, abandonner la ville, que de trahir leur conscience. Gentil, malgré cette démarche, n'en continua pas moins à prêcher l'arianisme, & à contrequarrer la doctrine de Calvin. Son zele & son imprudence, le conduisirent enfin dans les prisons, où l'on agita long-tems si l'on ne lui feroit pas subir le même supplice qu'à Servet. Cependant ce sectateur de l'arianisme se montra plus traitable & plus souple que Servet. Il répandit un écrit dans le public, où il retractoit ses sentimens. Cette apparence de repentir fut cause que les Magistrats se contenterent seulement de condamner ses ouvrages au feu, en lui défendant en même tems de quitter la ville sans leur permission. La douceur de ce jugement n'empêcha pas Gentil à se joindre à Matthieu Gribalde, disciple de Servetus, avec lequel il s'enfuit de Genève; ils allerent répandre leur doctrine dans le pays de Gex, où le Baillif de

cet endroit força Gentil à une seconde retractation; mais continuant toujours, tantôt à se retracter, tantôt à dogmatifer, il fut enfin mis en prison, puis brûlé vif à Berne.

Calvin, auteur de ces persécutions sanguinaires, n'avoit, pour s'en justifier, que sa grande sincérité, & la ferme persuasion où il étoit de la vérité des principes qu'il enseignoit. La réputation étonnante qu'il s'étoit acquise dans l'Europe, attira un grand concours de riches protestans, dans Genève. Le nombre en augmenta au point qu'on se vit dans la nécessité d'établir un College, pour y recevoir & élever la jeunesse. Il y avoit sept classes dans ce College. Le Grec, l'Hébreu & la Philosophie étoient enseignés par des Professeurs particuliers; Calvin, & le fameux Théodore Beze, se chargerent de professer la théologie. Dans la suite on imprima les réglemens de ce College. Emmanuel-Philibert étoit alors Duc de Savoie. Son pere, auquel il avoit succédé, s'étoit vu dépouiller de presque tous ses états; mais les Cantons Suisses lui en rendirent une grande partie. Emmanuel profita de cette bonne volonté de ses voisins, pour se plaindre à eux de la conduite des Genevois, qu'il accusoit exciter ses sujets de Lucerne & d'autres endroits, à persister dans leur revolte. Charles IX, Roi de France, porta les mêmes plaintes contre les habitans de Genève. Il les taxoit de fomenter les troubles & les divisions intestines, qui désoloient en ce tems son Royaume. Les Genevois ne s'excuserent point d'avoir attiré les étrangers dans leur ville pour y faire leur étude, & se rendre capables du ministère evangelique; mais ils protesterent n'avoir jamais songé à soutenir les sujets dans leur désobéissance contre leurs Souverains. Quant aux Savoyards, ils déclarerent formellement, qu'ils n'avoient d'autre correspondance avec eux, que celle d'offrir en commun leurs prieres au Seigneur, pour qu'il les délivra du cruel fléau de la guerre.

Genève passoit alors pour le siege principal du protestantisme, dans le continent de l'Europe. Telle étoit la sévérité des maximes du gouvernement, qu'il condamna à mort un Banquier, pour cause d'adultere. Une autre personne condamnée au fouet, pour le même crime, en ayant appelé au Grand-Conseil, loin d'en obtenir un jugement moins sévere, subit la peine de mort, comme le premier. Les Théologiens de Genève tenoient la balance dans toutes les disputes de Religion. C'étoient eux qui fournissoient des prédicateurs & des ministres à toutes les églises réformées de l'Europe, Calvin étant mort en 1564, presque tous les habitans de la ville se firent un devoir d'assister à ses funérailles. Les transactions de cette République n'offrent rien de remarquable jusqu'en l'année 1566, où Jacques-Paul Spiffame expira dans les supplices à Genève. Cet homme, qui avoit été Evêque de Nevers, s'étoit réfugié à Genève, pour y embrasser la Religion protestante. Il avoit sollicité, & on lui avoit accordé le droit de bourgeoisie. Son érudition & sa science le faisoient tellement estimer, qu'on l'envoya plusieurs fois prêcher en France la réforme. Pendant qu'il s'occupoit de cette fonction, il fut soupçonné de vouloir rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. A ce soupçon se joignit encore une autre prévarication. Les magistrats dé-

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Etablis-
sement d'un
College à
Genève.

Mort de
Calvin.

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Les Ber-
nois ren-
dent plu-
sieurs Pla-
ces au Duc
de Savoie.
1564.

couvrirent qu'il avoit antidaté son contrat de mariage, afin de faire par là, son fils héritier présomptif des grands biens de sa femme, de laquelle il avoit eû cet enfant avant leur mariage. Spiffame, en conséquence, fut conduit en prison, examiné, convaincu par son propre aveu, & mis à mort. Bien des personnes croyent pourtant qu'il n'avoit commis d'autre crime que celui d'avoir déplu à Cathérine de Médicis, qui eut assez de pouvoir sur ses juges pour le faire condamner.

Les peuples de Berne restituerent, en 1567, au Duc de Savoie, Gex, Château-Gaillard, Terny & Chablais, à condition qu'on permettroit aux habitans le libre exercice de la Religion protestante. La même année, le Duc d'Albe, traversant les états du Duc de Savoie, pour se rendre dans les Pays-Bas, celui-ci, l'excita à tenter une entreprise sur Genève. Ce projet étant éventé, nombre de François revinrent à Genève, s'offrirent de défendre la ville, & formerent entr'eux sept compagnies, qui toutes avoient leurs Commandans particuliers. Cette précaution & quelques autres, rompirent les mesures du Duc d'Albe, qui, sans rien entreprendre contre la République, prit quelque tems après la route de Flandres. A peine étoit-il sorti des terres du Duc de Savoie, que les François, rassemblés en compagnies, marcherent au secours de leurs freres dans Gex & dans Verfoy. A leur approche la garnison de ces deux places s'enfuit, & ils s'en mirent en possession. La peste, & d'autres calamités naturelles vinrent, peu de tems après, désoler encore la ville de Genève; mais, comme il n'arriva rien de remarquable dans les affaires civiles, pendant un assez long espace de tems, nous passerons à l'année 1578. Henri III, Roi de France, fit une alliance avec les Cantons dans laquelle la République de Genève entra, comme étant la clef & le rempart de la Suisse. Il fut stipulé par le traité, que dans le cas où l'on assiègeroit cette ville, les Cantons enverroient un secours puissant aux fraix du Roi de France. Que les troupes de ce Monarque rangées en ordre de bataille, pourroient traverser librement la ville, & qu'on n'accorderoit, ni passage, ni retraite aux ennemis de Sa Majesté. Ces conditions furent ratifiées à Soleure, entre le Roi, & les villes de Berne, Soleure & de Genève. Dans la fuite, on admit à ce traité le Canton de Zurich, d'après les représentations du Sieur Cocumartin, Ambassadeur du Roi de France auprès des Suisses.

Le Duc de
Savoie re-
nouvelle ses
tentatives
contre Ge-
neve.
1582.

Vers l'an 1582, le Duc de Savoie voulut de nouveau tenter de surprendre Genève. Un Dauphinois, demeurant à Tonon, lui avoit persuadé qu'un parti de Confédérés, n'attendoient, pour ouvrir les portes de la ville, que le moment où ils verroient les Savoyards. Le Duc, flatté de cette heureuse nouvelle, fit aussi-tôt lever une armée considérable. Effectivement, il se trouva dans Genève, un nommé Lame, Commandant du quartier St. Gervais, qui promit au Duc de faire entrer ses troupes dans Genève; mais il informa en même tems le Conseil de ce qui se passoit, après avoir tiré du Duc tout l'argent qu'il pouvoit en espérer. Les Savoyards, sous les ordres du Comte de Raconis, marcherent vers le Pays de Gex. Ce fut là que le Dauphinois, qui avoit raison sans doute de suspecter l'événement, prit le parti de s'enfuir. Cette défection

fit juger au Comte qu'on l'avoit trahi; enforte que trouvant la porte de St. Gervais ouverte, il n'osa se risquer d'y entrer; mais il se retira à Terny & à St. Julien. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que les Genevois, étoient assez fournis de braves soldats protestans, soit de la France, soit de Suisse, pour le bien recevoir, s'il se fut risqué d'entrer dans la ville. Le Comte, à la tête d'une armée considérable, dont une partie étoit composée de Suisses des Cantons catholiques, croyant que la surprise ne pouvoit avoir lieu, résolut d'en venir à la force ouverte; mais, il fut repoussé avec perte, dans tous les assauts qu'il livra, & contraint de se retirer, sans avoir rien fait que de saccager les villages voisins. Après sa retraite, on se mit à rechercher avec la plus grande exactitude, ceux qui avoient voulu favoriser ses desseins. On se saisit d'un Cabaretier & de trois autres personnes, qui, convaincus de trahison, eurent la tête tranchée.

Cependant les Juifs cruellement persécutés en France & en Allemagne, jetterent les yeux sur Genève, comme sur un endroit commode pour s'y établir. Ayant envie de se rendre dans cette ville au nombre de huit à dix mille ames, ils s'offrirent de construire leurs logemens dans le quartier qu'on leur assigneroit, de le fortifier & d'y entretenir une garnison à leurs propres dépens, de servir en qualité de soldats, tout comme les autres citoyens, de payer un tribut annuel, & de contribuer de même à la levée des autres impots. La plupart des Genevois étoient d'avis qu'on accepta ces offres; mais le préjugé & la prévention eurent le dessus; ainsi, les Juifs se virent contraints d'acheter la paix des Allemands.

En 1584, un affreux ouragan, joint à un violent tremblement de terre & à une tempête furieuse, bouleversèrent une partie de Genève & de ses environs. Nombre de personnes périrent sous les ruines des châteaux & des maisons qui s'écroulerent. Au mois d'Octobre de la même année, la ville de Zurich, regardant Genève comme la chef des Cantons Suisses, forma une alliance à perpétuité avec les habitans de cette ville. On conserve encore dans l'hôtel-de-ville une inscription latine en mémoire de cette alliance. L'année suivante, une cruelle famine se fit sentir dans Genève. Une infinité de citoyens abandonnerent la ville, & les champs n'étoient couverts que de pauvres payfans, qui expiroient de besoin. Cette calamité eut les plus fâcheuses suites. Le Duc de Savoie, qui ne laissoit échapper aucune occasion de réclamer ses droits, profita de l'état déplorable où se trouvoit alors cette triste ville, pour s'en rendre maître de nouveau. En 1588, il sollicita à cet effet l'assistance de la Cour de Rome. Le Pape reçut l'Ambassadeur de Savoie, avec de grandes démonstrations d'amitié; mais, pour ne rien précipiter dans une affaire de cette nature, il consulta l'Evêque de la Cave, Genevois de naissance, sur les moyens de mettre ce projet à exécution. L'Evêque trouvant le dessein du Duc impraticable, le St. Pere fit réponse à l'Ambassadeur, qu'il ne pouvoit pas dépenser les trésors de l'Eglise, pour accélérer les intérêts du Duc de Savoie; mais qu'il étoit tout disposé à lui donner du secours, pour ramener Genève à la puissance ecclésiastique. Cette réponse mit le

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603.

Les Juifs
demandent
à s'établir
à Genève.

Calamités
Physiques.

Sect. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Le Duc de
Savoies'em-
pare de
Saluces.

Continua-
tion de la
guerre.

Duc en fureur. Il la communiqua au ministre d'Espagne, qui lui conseilla de rompre toute liaison pareille avec sa Sainteté. Alors, le Duc résolut de n'employer que la force dans cette affaire; mais les Genevois trouverent un puissant allié dans la personne de Henri III, Roi de France.

Le Duc de Savoie profitant des troubles qui désoloient la France, se rendit maître du Marquisat de Saluces. Sur cela, le Roi envoya Harlei Sieur de Sauci, l'un de ses ministres d'Etat, aux Genevois, pour leur persuader de rompre avec le Duc. Sauci offrit, au nom de son maître, non-seulement de leur fournir un nombre de troupes suffisantes, mais encore de se charger de tous les frais de la guerre, & de les mettre en possession de toutes les conquêtes qui se feroient. Cette affaire fut agitée en plein Conseil; quelques membres trouvoient la proposition trop hasardeuse, pour se risquer en l'acceptant; mais les avantages qui en résul-toient étoient si évidens, que la majeure partie des voix l'emporta sur la négative. On en donna pour raison, que le Duc s'étoit montré constamment l'ennemi de la République; qu'en acquiescant aux propositions du Roi, c'étoit consulter les intérêts des protestans en France; & qu'on seroit sûr de l'amitié du Prince Palatin & des Suisses durant la guerre.

En quittant Genève, Sauci se rendit en Suisse, où il souleva les Bernois contre le Duc. Les Genevois à qui on venoit d'envoyer de France quelques officiers de mérite, mirent aussi-tôt sur pied six compagnies d'infanterie & trois de cavalerie, commandés par les officiers françois, Quitry & Beaujeu. Dans une nuit ils surprirent Monthoux, & le lendemain le château de Bonne, qui forme l'entrée du territoire de Genève dans le Faucigny. Maîtres de ces deux endroits, ils s'avancèrent dans le pays, rompirent plusieurs ponts, afin d'empêcher l'approche des ennemis, & vinrent enfin mettre le siege devant le château de St. Joire, appartenant au Baron d'Hermame. Ce Seigneur avoit été de tout tems l'ennemi capital des Genevois. C'étoit lui qui avoit suscité & conduit toutes les entreprises contre leur ville. Le Duc de Savoie ne s'attendant pas à cette démarche offensive des Genevois, n'avoit fait aucun préparatif pour mettre le château en sûreté. Les Genevois en conséquence se furent bientôt rendu maîtres de cette place, où ils trouverent toutes les instructions relatives aux opérations des ennemis contre leur ville. Le 17 Avril, ils poussèrent leur bonne fortune, jusqu'à mettre le siege devant Gex, qu'ils prirent d'assaut. Le Gouverneur & la garnison furent envoyés prisonniers de guerre à Genève. Le Duc, justement alarmé de ces progrès rapides, se hâta d'envoyer à leur rencontre, Sonas, Gouverneur de Remilly, à la tête de huit escadrons de cavalerie & de neuf compagnies d'infanterie. Sonas vint d'abord se présenter devant le château de Bonne, où les Genevois n'avoient laissé que quatre-vingt, dix hommes de garnison, sous les ordres d'un nommé Bois de Genève. Quelque foible que fut cette garnison, le Général Savoyard n'osa pas donner l'assaut à la forteresse. Pendant ce tems là, les Genevois, aux ordres de Quitry, assiègerent le fort l'Ecluse, situé au pied du Mont Jura; mais la garnison étoit si nombreuse, elle se défendit si bien, que Sonas eut tout le loisir de venir à son secours. Cependant on peut dire que les

Ge.

Genevois & les Bernois conduisirent ce siege avec la plus grande vigueur ; ils se retirerent laissant sur la place le Baron de St. Lagier, & quelques-uns de leurs meilleurs officiers.

Après cette retraite, les Genevois allerent établir leurs quartiers à Coligny, village près du fort l'Ecluse, où le Colonel d'Erlach vint les joindre avec un corps de troupes auxiliaires de Berne. Comme ils n'avoient pas intention de commencer l'attaque du fort l'Ecluse, toute l'armée retourna à Genève. Elle y reçut encore quelques renforts de Soleure & des Grisons, ce qui mit les Genevois en état d'assiéger & de prendre, vers le milieu d'Avril, le château de Tonon, ainsi que d'autres places dans le Chablais. Ensuite ils allerent mettre le siege devant le fort de Ripaille, au secours duquel le Duc de Savoie se rendit promptement, à la tête de trois mille hommes. Quoique les Genevois parussent conduire eux-mêmes toute cette guerre, cependant le nombre des soldats de leur République étoit très petit, en comparaison de celui des soldats François, Suisses & Grisons, qui composoient à eux seuls une armée de dix mille hommes. Quoiqu'il en soit, l'union ne régnoit pas entre ces troupes combinées. Les François ne servoient, pour ainsi dire, qu'à regret ; mais les Genevois & les Suisses montrèrent tant de valeur & de courage, que le fort de Ripaille, dont la garnison se montoit à cinq cens hommes, fut réduit à capituler. Après cette expédition, l'armée françoise se retira dans la Franche-Comté ; mais les Bernois laisserent trois mille hommes pour assurer les conquêtes qui avoient été faites dans le pays de Vaud & dans le Chablais. La retraite des François ruina presque entièrement les affaires des Genevois. Ils se virent chargés seuls du fardeau de la guerre, leurs trésors épuisés, & tous leurs magasins vuides. Il n'en étoit pas de même du Duc de Savoie, qui, trouvant de grandes ressources, venoit de lever une armée de huit mille hommes, dont il donna le commandement à Hermame. Ce Général ayant repris le château St. Joire, & d'autres places dans le Chablais, s'avança devant Marcouffi, dont il forma aussi-tôt le siege. La place fit une vigoureuse résistance, & quoique secourue par un corps de trois cens Genevois, elle fut contrainte de se rendre. Toutes les autres places subirent le même sort, ou furent abandonnées des Genevois, à l'exception de Bonne, & de Montchoux, ou Monthou. Afin de mieux se maintenir dans ces postes ; ils construisirent un fort sur l'Arve, le Duc de Savoie, à la tête de deux mille hommes de cavalerie & d'infanterie, s'approcha pour en interrompre les travaux ; mais il fut repoussé avec perte. Ce Prince ne fut pas plus heureux dans deux attaques qu'il entreprit sur le château Terny, appartenant à l'Abbé de S. Victor. Pour se venger de l'inutilité de ces tentatives, il mit à feu & à sang les territoires adjacens ; faisant ensuite avancer sa plus forte artillerie, il commença à canonner si furieusement le château, qui étoit vieux, & sans défense, qu'il mit la garnison dans la nécessité de se rendre, sous condition qu'on lui accorderoit la vie. Le Duc y consentit ; mais il rompit cruellement sa promesse, en les faisant tous pendre le lendemain.

Sect. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

*Ils sont
vivement
courroucés
contre le
Duc de Sa-
voie.*

Cet affreux procédé, remplit les Genevois de fureur & d'indignation. Leurs soldats étoient, sans contredit, en ce tems, beaucoup meilleurs que les Savoyards, sur lesquels, malgré leur infériorité en nombre, ils avoient l'avantage dans presque toutes les rencontres. Le Duc fut de nouveau repoussé, près du fort situé sur les bords de l'Arve, & peu de tems après, cinq cens Genevois battirent à platte couture quatre cens Savoyards, dans la plaine d'Occortes, à une demi-lieue du même fort. Les Genevois n'eurent en cette occasion que deux ou trois hommes de tués, & cinq ou six de blessés; mais les ennemis laissèrent morts sur la place plus de deux cens hommes, parmi lesquels se trouverent plusieurs Officiers-généraux. Cette action meurtrière obligea les Savoyards à se tenir quelques jours renfermés dans leurs retranchemens. Ensuite le Duc ayant appris que l'avant-garde des Bernois, commandée par le Colonel d'Erlach, marchoit vers Genève, résolut de l'aller attaquer dans le village d'Elcoran, près le fort l'Ecluse; mais les Suisses lui firent une réception si chaude, qu'il fut contraint de se retirer avec perte. Vers le même tems, le Duc se vit encore forcé de lever le siege de Tonon, & d'abandonner le village de Feling en Foucigny, où une partie de ses troupes étoient campées. Malgré ces désavantages, l'armée du Duc se trouvoit encore de beaucoup supérieure à celle des Genevois, quoiqu'elle eût été renforcée de quarante compagnies de troupes auxiliaires de Berne, sous les ordres de Watteville. Comme le Duc se trouvoit entre ce renfort & les Genevois, il fit tous ses efforts pour les empêcher de se joindre à leurs alliés, & donna plusieurs attaques, mais inutilement au fort près de l'Arve, & à celui de Bonne. Dans ces entrefaites, quelques-uns de ses Conseillers s'entremirent pour rétablir la paix entre ce Prince & le Canton de Berne; mais les propositions n'étant pas recevables, on se contenta simplement de conclure une trêve pendant trois semaines, ce qui porta un préjudice notable aux intérêts des Genevois. Au bout de ce terme, les troupes de Genève joignirent enfin celles des alliés; cete armée se répandit aussi-tôt dans le Foucigny, où elle enleva plusieurs forts, tandis que les Savoyards de leur côté ravagerent la Seigneurie de St. Victor, & en chasserent les Genevois. Bois, l'un de leurs meilleurs officiers, périt dans cette campagne.

*Mort
d'Henri
III. Roi de
France.*

La mort d'Henri III. Roi de France, qui fut assassiné vers ce tems-là, mit le Duc de Savoie à même d'envahir la Provence. Frustré dans ses espérances de reduire les Genevois; mais jugeant aussi qu'il seroit trop dangereux de laisser Bonne entre les mains des ennemis, il vint attaquer cette place avec tant de vigueur, que la garnison fut obligée de se rendre, sur promesse qu'on lui accorderoit la vie. Le Duc, accoutumé à violer ses promesses, ne se vit pas plutôt maître de Bonne, qu'il fit mettre à mort tous les soldats. On en excepta seulement le Ministre Mercier, qui fut, peu de tems après, écorché viv. On ne fait trop quelles eussent été les suites de cette expédition, si le Duc avoit tenté de pour suivre sa bonne fortune; mais il avoit trop à cœur l'invasion de la Provence.

Pour tâcher de réduire entièrement les Genevois, déterminés à ne point se soumettre, le Duc fit construire un fort à Verfoy, qui commandoit la navigation sur le lac. Il en laissa le gouvernement au Baron de Serra, & se retira avec son armée au de-là des montagnes. Les Bernois imitèrent son exemple, & retournerent dans leur pays. Après la retraite des alliés, les Genevois privés entièrement de la navigation sur le lac, se virent dans la plus déplorable situation. Pour surcroit de malheur, le Gouverneur de Verfoy, les menaçoit de les réduire par famine, s'ils ne venoient la corde au col, faire leurs soumissions au Duc son maître; les Genevois comprirent très-bien que tôt ou tard, il faudroit se prêter à cette démarche humiliante, à moins qu'ils ne vinsent à bout de prendre Verfoy. Leurs forces ne se montoient gueres qu'à huit cens hommes d'infanterie, deux compagnies de cavalerie, deux de chevaux légers, & cent-cinquante volontaires, commandés par Lubigny, Officier François. Durant quatre jours ils harrasserent la garnison de Verfoy, en donnant de fausses allarmes, & la nuit du sept au huit Novembre, ils résolurent d'affaillir le château, dans l'espérance que la garnison fatiguée, de ces fausses allarmes, feroit moins de résistance. Après avoir divisé en quatre parties leur petite armée, après avoir ordonné des prieres publiques, ils se mirent donc en marche avec des pétards & des échelles, pour donner l'escalade. Leur plus grande confiance étoit dans la bravoure de dix-sept soldats déterminés, qui, des leviers de fer à la main, & conduits par un payfan, se firent jour par un petit conduit étroit, jusqu'au milieu de la place, renversant tout ce qui se trouvoit à leur passage, tandis que les troupes au dehors s'occupoient à briser les portes & à escalader les murs. Maîtres de la place, les Genevois forcerent le Gouverneur, après avoir perdu deux cens hommes, à s'enfermer dans le château, qui se rendit le lendemain. Il seroit difficile d'exprimer la joie des Genevois en cette rencontre. Ils mirent aussi-tôt le feu à la place, détruisirent les fortifications, & emporterent à Genève une quantité infinie de provisions & de munitions de guerre. Le reste de l'hiver se passa dans quelques légers escarmouches, qui ne procurerent aux Genevois d'autres avantages que celui de former leurs troupes aux fatigues & aux évolutions militaires.

Au commencement de Janvier 1590, les Genevois tenoient encore la campagne. Ayant défait un corps de Savoyards, ils allerent tenter l'assaut du château de Bastie, près de Verfoy, d'où les Savoyards les repousserent avec perte; mais ceux-là ayant fait approcher leur grosse artillerie, ils prirent & démolirent ensuite ce château. Quelques jours après, ils réduisirent le fort de Monthoux à capituler, & par voie de représaille, ils passerent la garnison au fil de l'épée. Vers le même tems, ils se rendirent encore maîtres du château & de la ville de Gex, & repousserent les Savoyards dans deux attaques que ceux-ci donnerent au fort près de l'Arve. Au mois d'Avril, Lubigny, Commandant des troupes Genevoises, s'empara du château St Pierre, près de Forges, qui avoit toujours inquiété extrêmement les Genevois de ces côtés-là; alors on résolut d'aller mettre une seconde fois le siege devant le fort l'Ecluse. La place étoit bien fortifiée & munie d'une nombreuse

Sect. III.
Histoire de
Genève
1535-1603.

Nouvelle
guerre. Ses
progrès.

Heureux
succès des
Genevois.
1590.

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Supplie
d'un La-
che.

garnison. Outre cela, un gros corps de Savoyards, sous les ordres de Dom Amédée, fils naturel du Duc régnant, s'avançoit au secours de ce château. Néanmoins Lubigny prit si bien ses mesures, & poussa l'attaque avec tant de chaleur, que le Gouverneur, qui n'avoit encore perdu que vingt-huit soldats, demanda à capituler. On lui accorda sa demande, & les Genevois prirent possession du fort le-vingt-un d'Avril. A peine s'y étoient-ils postés, qu'Amédée parut devant le fort. Il comprit, à une décharge qui se fit de toute l'artillerie des remparts, que les Genevois étoient maîtres de la place. Ils avoient ordonné à un Capitaine nommé Esgaillon, d'aller s'emparer d'un poste sur une montagne voisine, poste d'autant plus important qu'il commandoit le château. Esgaillon eut assez de bravoure, pour souffrir qu'Amédée en prit possession. Lubigny se trouvant par là hors d'état de se maintenir dans le fort l'Ecluse, fut obligé de l'abandonner, après avoir détruit une partie des fortifications. Etant retourné à Genève avec son armée, le Grand-Conseil fit le procès à Esgaillon, qui, convaincu de lacheté, eut la tête tranchée, malgré les plus puissantes sollicitations en sa faveur.

Après la retraite de Lubigny, Amédée se remit en possession du Fort l'Ecluse, & vint ensuite ravager le bailliage de Gex. Par la protection amicale du Baillif & des habitans de Nyon, les Genevois reçurent dans leur ville trois barques chargées de marchandises, & à bord desquelles il se trouvoit dix mille couronnes en argent monnoyé. Les Savoyards firent, mais en vain, tous leurs efforts pour intercepter cette cargaison. Il se passa quelque tems sans rien entreprendre de part ni d'autre, sinon qu'il se donna quelques petites escarmouches dans lesquelles les Genevois eurent toujours le dessus; mais ils furent repoussés à une attaque sur le château de Brant, dans le Bailliage de Tonon. Quelques jours après, les Savoyards ayant fait prisonniers trois cens hommes de la garnison du château de Gex, méditoient de les passer tous au fil de l'épée; mais Lubigny s'avançant aussi-tôt au secours de ces malheureux les sauva de la fureur & de la barbarie des ennemis, tua cent-vingt hommes de leurs meilleures troupes, & força la cavalerie jusques sous les remparts du fort l'Ecluse, où elle s'enferma. Les Genevois ne perdirent, en cette rencontre qu'un seul homme.

Maladie
dangereuse
de Lubigny,
le seul
Capitaine
qui eussent
les Genevois.

Au bout de deux jours, Amédée envoya un député à Genève, pour prendre une liste exacte des Savoyards prisonniers, & pour se plaindre de ce que les habitans emmenoit même jusqu'à les tambours. Les Genevois ayant dans leur ville quatre cens Savoyards prisonniers reprocherent de leur côté, au Duc, les traitemens cruels qu'il avoit fait subir à leurs compatriotes, sans épargner, ni leurs femmes, ni leurs enfans. Les Genevois se trouvoient alors en grand danger de perdre Lubigny, qu'une blessure dangereuse retenoit au lit. C'étoit sans contredit le seul officier parmi eux qui entendit la discipline & l'art militaire. Dès qu'il ne fut plus en état de commander leurs troupes, elles se débanderent & furent défaites en plusieurs rencontres. Les Genevois perdirent entre autres deux cens hommes, dans une embuscade que

leur avoit dressé Amédée, à une lieue de Genève. L'historien de cette ville dit, (1) qu'un Chirurgien, chargé de penser les blessés qu'on avoit transporté à l'hospital, eut la barbarie d'empoisonner leurs playes; crime qu'il expia sur un échafaud quelque tems après. Quoique les Savoyards eussent perdus à proportion plus de soldats que les Genevois, cette défaite néanmoins répandit l'allarme & la consternation dans la ville. On s'attendoit à voir à chaque instant, les Savoyards y entrer victorieux l'épée à la main. Lubigny gardoit encore le lit; mais apprenant ce qui se passoit, il se leva, fit en robe de chambre le tour des remparts, & mit tout en ordre pour prévenir les entreprises des ennemis.

Le Sieur Clugny, Baron de Conforgien, se rendit à Genève, le 23 d'Août, pour y prendre le commandement des troupes. Voulant justifier la haute opinion qu'avoient les Genevois, de sa bravoure & de son activité, il fit embarquer, le soir même de son arrivée, trois compagnies d'infanterie, avec lesquelles il tenta la surprise de la ville d'Evian; mais les habitans étoient si bien disposés à le recevoir, qu'il fut contraint de s'en retourner après avoir fait simplement quelque butin. Cependant les Genevois avoient conçu pour les Savoyards un mépris, qui pensa leur coûter cher. Hermame, voyant le peu de précaution & d'ordre qu'ils mettoient dans leurs entreprises, s'avisâ de faire cacher une partie de ses troupes, & de rester sur la défensive dans le Foucigny. Les payfans du pays, informèrent les Genevois que le Général Savoyard n'avoit gueres que quatre cens soldats avec lui. Il n'en fallut pas davantage pour les déterminer à l'aller combattre. Ils sortirent donc de Genève au nombre de cent cinquante hommes d'infanterie, & de cent trente de cavalerie, dans l'espérance de faire eux-mêmes la vengeance de leurs ennemis. Conforgien les avertit de se tenir sur leur garde, de prendre de meilleures informations & de ne pas se risquer si légèrement. Ils ne firent aucune attention à ses remontrances; ils s'avancèrent avec tant d'assurance & avec si peu de mesures, qu'ils se virent tout-à-coup enveloppés par les Savoyards. Ils alloient être tous mis en pieces, si Conforgien, qui avoit prévu tout ce qui arriva, n'eût aussi-tôt volé à leur secours. Non-seulement il les débarrassa du mauvais pas où les avoit engagé leur imprudence; mais il remporta encore sur les Savoyards une victoire complete. Le combat dura trois heures; les Savoyards y perdirent cinq cens hommes, tant tués, que blessés & faits prisonniers, tandis que les Genevois n'eurent que dix fantassins de tués, avec un cavalier, & quinze soldats blessés légèrement. Cette victoire procura aux Genevois un butin immense; car leurs ennemis étoient tellement déterminés à ne pas leur faire de quartier, ils étoient si assurés de la victoire, que les officiers avoient mis leurs plus beaux habits & endossé leurs plus riches armures. Conforgien, selon que l'observe l'Historien de Genève, commença & termi-

Sect. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

La guerre
se renou-
velle.

Les Gene-
vois sont
victorieux.

(1) Spon. Histoire de Genève.

SECT. III. na cette action par des prieres publiques & par des actions de graces
Histoire de sur le champ de bataille.

Genève
 1535-1603

*Acharnement des
 Savoyards
 & des Genevois.*

La Guerre s'enflamma tellement entre les Savoyards & les Genevois, vers la fin d'Octobre, que les deux partis prirent mutuellement la résolution de ne se donner aucun quartier. Les troupes auxiliaires de Naples, d'Espagne & d'Italie, étoient venues renforcer l'Armée de Savoie. Ces troupes, autant & même plus ennemies des Genevois que les Savoyards, commencerent leur expédition par ravager & mettre à feu & à sang, les environs de Crufille, ville à deux lieues de Genève. Conforgien s'avança pour arrêter & réprimer la férocité de ces barbares; mais des payfans Savoyards ayant informé les ennemis de sa marche, une partie de la garnison se mit sous les armes, tandis que l'autre, par mépris pour les Genevois, s'amusoit à jouer dans la ville. Cette fanfaronade reçut bientôt le chatiment qu'elle méritoit. La ville fut prise & saccagée. Les Genevois passèrent tout le monde au fil de l'épée & firent un butin immense. Cependant la forteresse tenoit toujours, ferme. Conforgien auroit voulu entreprendre l'attaque; mais voyant l'allarme se répandre dans le voisinage, il jugea à propos de se retirer, n'ayant fait d'autre perçe que celle de trois soldats & d'un Lieutenant, tandis qu'il en avoit tué environ une centaine aux ennemis. Ce qui se passa le reste de l'année, ne mérite pas la peine qu'on s'y arrête; nous dirons seulement que les Genevois mirent le feu à quelques villages du Duc de Savoie.

*Continuation de la
 Guerre.
 1591.*

Au commencement de l'année 1591, les Genevois reçurent un renfort de troupes françoises, sous les ordres de Sauci. Comme leur armée se montoit alors à deux mille hommes, ils allerent faire le siege du château de Buringe. Trois cens Cavaliers Savoyards vinrent les attaquer dans leur camp; mais en ayant tué soixante & repoussé le reste, ils conduisirent le siege avec une telle vigueur que la garnison demanda à capituler. Les Genevois voulant qu'elle se rendit à discrétion, les soldats trouverent le moyen de s'échapper, laissant la place libre aux ennemis, qui s'en emparerent, & la démolirent ensuite. De-là ils allerent encore mettre le siege devant Tonon, qui se rendit par composition, & où les Genevois trouverent environ six ou sept mille couronnes d'or. Poussant plus loin leur expédition, ils se rendirent maîtres d'Evian, dont ils saccagerent les pays circonvoisins. Ces heureux succès introduisirent une licence effrénée parmi les troupes françoises. Tandis qu'elles vivoient dispersées çà & là dans le pays, on apprit que l'armée combinée de Savoie, d'Espagne & d'Italie, qui se montoit à six mille hommes d'infanterie, & environ mille de cavalerie, avoit formé l'attaque du château la Roche. Les Généraux de France & de Genève, Sauci, Quitri & Conforgien, se trouvoient alors campés auprès de Buringe. Sitôt qu'ils eurent vent de l'approche des ennemis, ils rassemblerent leurs troupes, & retirerent les garnisons des places voisines. L'armée du Duc de Savoie étoit commandée par Dom Amédée, par Olivarez, brave Capitaine Espagnol, d'une expérience consommée; par Sonas, par le Marquis de Treffort, & par le Comte de Château-neuf.

Olivarez fut d'avis de ne pas attaquer incontinent les Genevois ; car, disoit-il, le peu d'ordre & de discipline qui regne parmi eux, joint au manque de provisions, les obligeront infailliblement de se retirer. Amédée fut du même sentiment ; mais les deux autres Généraux crurent qu'il étoit plus à propos de couper toute ressource aux François, sans leur permettre de faire retraite ; d'autant plus, ajoutèrent-ils, que nos troupes, privées de leur solde, ne manqueront pas de se mutiner, si nous n'avons soin de les tenir en respect, en les menant au combat. On se décida donc à attaquer l'ennemi le 12 de Mars. Cependant les François & les Genevois s'étoient saisis d'un poste, qui assuroit totalement la communication de leur armée avec Genève. Quoiqu'il en soit, les Espagnols les y attaquèrent vivement. Un corps de cinq cens François fut battu à platte couture ; toute l'armée même étoit sur le point d'être entièrement défaite, si les ennemis fiers de ce premier avantage, eussent mis plus de modération dans leurs entreprises. Sonas & le Comte de Château-neuf, s'étant avancés jusqu'au milieu de la plaine avec treize cens mousquetaires, Conforgien tomba sur eux, & les mit en déroute, sans leur donner le tems de rejoindre le corps de l'armée. Sonas perdit la vie dans cette action ; trois cens hommes, parmi lesquels se trouverent plus de cent gentils-hommes, subirent le même sort. Cette défaite épouvanta tellement les Savoyards, qu'ayant passé la riviere près de Buringe, ils se retirèrent dans leur pays, après avoir rompu le pont, dans la crainte d'être poursuivis. Les François, de leur côté, ayant perdu beaucoup de monde, se retirèrent également en Franche-Comté. Il ne se passa rien de bien remarquable le reste de la campagne. Les deux Armées se contenterent de se harceler mutuellement, sans en venir à une bataille en regle ; mais dans une de ces escarmouches, le Baron d'Hermame fut fait prisonnier, & conduit à Genève. Il y demeura renfermé jusqu'au mois de Février de l'année suivante, qu'il paya huit mille couronnes pour sa rançon.

Au mois d'Octobre 1592, le Baron de Conforgien, vint à Genève reprendre le commandement des troupes. Après quelques opérations militaires, desquelles il se tira presque toujours victorieux, Conforgien entama une négociation de paix avec le Baron d'Hermame ; mais, indigné du traitement dur que les Genevois faisoient subir à ses soldats, il la rompit & retourna en France. Sitôt qu'il eût quitté la ville, le Marquis de Treffort, à la tête de huit cens hommes, vint camper à Lancy, situé près du nouveau fort, sur l'Arve. Les Genevois l'ayant forcé dans ce retranchement, pillèrent & démolirent ce village. Sur ces entrefaites, Conforgien, instamment sollicité par les Genevois de reprendre le commandement de l'armée, revint dans leur ville. Mais il trouva à son arrivée que le Roi de France & le Duc de Savoie avoient conclu une suspension d'armes pour trois mois. On invita les Genevois à en faire de même, ce qu'ils firent le 16 de Septembre 1593. Peu de jours après, six Cantons Suisses envoyèrent des députés à Genève, pour persuader aux Magistrats de mettre fin entièrement à la guerre, en faisant la paix avec le Duc de Savoie. Cette

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Proposition
de Paix.
1592.

1593.

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Faux bruit
au sujet de
Théodore
de Beze.
1597.

Traité con-
clu.

Peste.

proposition fut rejetée. On prolongea seulement la treve pour deux ans. Pendant cet intervalle, les Genevois, voyant que le Roi de France n'étoit pas en état de les assister, résolurent de démolir le fort sur l'Arve. Cette sorte de condescendance produisit un bon effet. Elle rappella le commerce entre les Genevois & les Savoyards, qui commencerent à se traiter mutuellement avec plus de douceur.

Vers l'an 1597, il courut un bruit que Théodore Beze, le plus savant Ministre de Genève, étoit retourné dans le sein de l'Eglise romaine, & que les Genevois avoient envoyés des députés à Rome, pour se reconcilier avec le St. Siege. Ces faux bruits provenoient du bon effet, auquel la treve, conclue deux ans auparavant, avoit donné lieu. Ce terme expiré, l'on vit bien-tôt les hostilités se renouveler entre les Savoyards & les Genevois; mais ceux-ci ne pouvant plus compter sur le secours du Roi de France, & le Duc n'étant pas plus en état de continuer la guerre, les hostilités cessèrent, & l'on s'aboucha de nouveau pour la paix.

Enfin, il se conclut un traité entre le Roi de France, le Roi d'Espagne & le Duc de Savoie, dans lequel, du côté de la France, furent compris les Suisses & leurs alliés. Le Duc de Savoie nia que les Genevois y fussent compris sous ces termes généraux, d'autant plus, disoit-il, que leur nom n'étoit pas inséré dans les articles du traité. Cette méfintelligence eut des suites sérieuses. Villeroy, Ministre de France, fit déclarer au Duc, que le Roi, son maître, ne se départiroit jamais de la *compréhension* des Genevois, sous le titre d'alliés des Suisses. Le Roi de France renvoya en même tems Chapeaurouge, député de Genève, avec des lettres pour les Magistrats, dans lesquelles il les assurait qu'il ne les abandonneroit point; & que si le Duc osoit les attaquer, il soutiendrait la guerre à ses propres dépens. On fit en plein Conseil la lecture de ces dépêches. On tira le canon des remparts en signe de reconnoissance, & l'on ordonna par toute la ville des actions de grâces.

La peste se fit encore sentir cette même année dans Genève, sans y exercer pourtant des ravages aussi cruels qu'auparavant. A ce terrible fléau se joignit un autre désagrément. Les Genevois virent avec douleur que leurs freres de Tonon, retournoient à la Religion romaine, les uns par les insinuations d'un Prêtre nommé Chérubin, & les autres pour ne pas déplaire au Duc de Savoie, dont ils redoutoient le zele & l'autorité. Ce Prince voyant les François disposés à maintenir de toutes leurs forces l'indépendance de Genève, seut engager les Magistrats à tenir des conférences dans le village d'Hermame, où l'on discuteroit pleinement cette affaire. Il y députa le sieur Jacob, Lieutenant-Général, le Président Rochette, le Président Berliet, Baron de Bourget, Lambert, Baron de Terny, & Marin, Comte de Viry. Les Genevois y envoyerent les Conseillers Maillet, Dausin, Lect, Roset & le Secrétaire Jean Sarrafin. Les conférences durerent longtems: elles se tinrent avec beaucoup de pompe. Les affaires qu'on y agita, soit par écrit, soit de vive voix, étoient obscures & très-embrouillées. En un mot,

mot, les mémoires qu'on se remit de part & d'autre, épuiserent tout ce qu'on pouvoit dire sur ce sujet. Cependant les députés se séparèrent sans rien conclure, & tout le résultat de ces longs pourparlers, fut, que le Roi de France envoya une lettre au Duc de Savoie, datée du 11 Novembre 1599, par laquelle ce Monarque protestoit de nouveau que les Genevois étoient compris dans le dernier traité, sous le titre d'alliés des Suisses. Ce Prince terminoit sa lettre, en déclarant qu'il prenoit les Genevois sous sa protection particulière.

Le Duc voyant bien qu'il essayeroit inutilement de détourner le Roi de cette résolution, tâcha au moins de l'ébranler un peu par des vues d'intérêt. Le Roi de France lui redemandoit alors le Marquisat de Saluces, ce qui engagea le Duc de se rendre à Paris, sous prétexte de négocier lui-même cette affaire. D'abord il s'adressa au Nonce du Pape, qu'il laissa maître d'offrir au Roi le Marquisat, pourvu que Sa Majesté abandonnât la défense des Genevois. Le Nonce en fit à Henri la proposition, avec toute la finesse & la subtilité possibles. Dans toutes les raisons qu'il alléguoit, il en revenoit toujours au droit légitime & incontestable du Duc sur la souveraineté de Genève. De là il en tiroit la conclusion, que le Duc y avoit une prétention aussi réelle, que celle de Sa Majesté sur le Marquisat de Saluces. Tous ces raisonnemens ne firent aucune impression sur le Roi, qui, niant les droits du Duc, finit par dire au Nonce, qu'en protégeant Genève, il suivoit l'exemple de ses Ancêtres, & les mouvemens particuliers de sa reconnoissance. Il ajouta, qu'il ne pouvoit par conséquent, sans blesser son honneur, & sans ternir l'éclat de sa couronne, abandonner les Genevois, ni souffrir que le Duc les opprimât. Cette réponse ferme termina tous les entretiens sur ce chapitre. Le Duc s'étant brouillé à quelqu'autre sujet, chacun fit mettre une armée en campagne. Le Roi de France enleva au Duc presque tous ses Etats; il assiégea le château de St^e. Catherine que les Savoyards avoient bâti depuis peu près de Souzy, à deux lieues de Genève. Ce château, qui portoit un grand préjudice aux Genevois, étoit bien fortifié & la place leur paroissoit d'une si grande importance, qu'ils envoyèrent Beze au Roi de France, à la tête d'une députation solennelle, pour prier ce Monarque de leur permettre de démolir cette forteresse. Le Duc de Sully, protestant, & un des meilleurs sujets qui soit jamais entré dans le Conseil des Rois, ministre, & ami tout-à-la-fois de Henri IV, se chargea d'introduire lui-même les députés, après avoir déclaré au Roi en secret, que toutes les maximes de la politique & de l'honneur, l'obligeoient à protéger Genève. Beze, vieillard respectable à tous égards, montra dans un discours qu'il fit à cette occasion, combien il étoit au fait de tous les complimens flatteurs par lesquels les Papistes cherchent à captiver la bienveillance de leurs Souverains; mais il glissa légèrement sur le motif de sa députation. Henri lui répondit, non comme un Monarque orgueilleux, mais comme un simple gentilhomme & comme un ami, qu'il pouvoit faire fond sur les bons offices du Duc de Sully, auquel il tendit la main en même tems. Enfin, pour couper

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Lettre du
Roi de
France au
Duc de
Savoie.

1599.

Le Monar-
que favori-
se les Ge-
nevois.

SECT. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

De même
que le Duc
de Sully.

court à toutes ces formalités, étrangères à notre histoire, le Roi dit aux députés tout bas, qu'il étoit informé du sujet de leur commission, & les assura que le fort seroit rasé dès que ses troupes en seroient en possession.

Cette bonté du Roi auroit infailliblement jeté les Genevois dans des dépenses excessives, si le Duc de Sully, n'eût eu la générosité d'en interrompre le cours. Les habitans de Genève apprenant l'heureuse réussite de leur députation, se livrèrent à tous les transports les plus vifs de la joie & de la reconnaissance. Ils ouvrirent leurs portes à l'armée françoise, tinrent table ouverte pour les officiers, & donnerent le logement pendant une nuit à plus de quatre mille François. Les dépenses que firent les Genevois en cette occasion, sont à peine croyables; mais, le Duc de Sully, par son exemple, & par son autorité, les fit cesser, en retournant dans son camp & en ordonnant à tous les officiers de le suivre. Cependant lorsqu'on fut parvenu à ouvrir la tranchée du fort Ste Catherine, la garnison demanda à capituler. Etant partie avec tous les honneurs de la guerre, le Duc de Sully y entra, & en fit démolir les bastions. Les Genevois, qui servoient en qualité de pionniers, travailloient avec tant de joie & d'activité, qu'en moins de deux jours, il ne resta pas le plus léger vestige de cette forteresse. Le Roi de France leur fit présent de six pieces d'artillerie qui s'y trouverent.

Paix de
Lyon.
1601.

L'année suivante, Aldobrandini, Légat du Pape, proposa un accommodement entre Henri & le Duc de Savoie. Dans les conférences qui se tinrent à Lyon, il fut résolu que le Roi de France retiendroit la Bresse, dont il s'étoit rendu maître, avec Gex & les acquisitions qu'il avoit faites de ces côtés-là, & que le Duc de Savoie resteroit paisible possesseur du Marquisat de Saluces. Gex étoit alors entre les mains des Genevois. Malgré leurs vives instances pour qu'on les laissât en possession de ce pays, ils furent obligés de s'en défaire. Mais, pour les dédommager en quelque sorte, Henri se déclara de nouveau leur protecteur. Il s'en fallut beaucoup que cet arrangement entre le Roi de France & le Duc reconciliât les Savoyards & les Genevois. Ceux-là trouvant jour à s'emparer de quelques villages appartenans aux derniers, voulurent pousser plus loin leurs tentatives; mais ils en furent empêchés. Cependant les Genevois ne croyant pas les conquêtes des ennemis d'une assez grande importance, n'ayant pas d'ailleurs un droit constaté sur ces villages, aimèrent mieux en partager la possession avec les Savoyards, plutôt que de rompre la paix. Mais il se tramait alors un projet, le plus important dont il soit fait mention dans l'Histoire de Genève.

Histoire de
la fameuse
escalade de
Genève.
1602.

On célébroit en 1602 un jubilé à Tonon, petite ville des Domaines du Duc, située sur une riviere, formée par le Lac, & environ à neuf milles de Genève. La solemnité de la fête y avoit attiré un concours de monde prodigieux. Quelques François s'étant mêlés parmi les Savoyards, entendirent qu'on pensoit à surprendre Genève. Ils ne tarderent pas à le communiquer aux Magistrats Genevois, qui d'abord y firent

peu d'attention, ne croyant pas la chose vraisemblable. Néanmoins, pour plus grande sûreté, ils s'en plaignirent au Sr. Albigny, qui avoit le gouvernement des montagnes dans ces quartiers de la Savoie. Albigni leur protesta, que son maître étoit résolu, quelque chose qu'il arrivât, d'observer strictement les traités de Vervins & de Lyon, dans lesquels étoient compris les Genevois, quoique leurs noms n'y fussent pas insérés. Ces assurances parurent contenter les Genevois, & leur crédulité faillit causer la perte de leur liberté.

Les Jésuites & les plus zélés catholiques-romains, qui regardoient Genève comme le centre de l'hérésie, avoient été les premiers à former le complot de surprendre cette ville. La fête qui se célébroit à Tonon, ayant rassemblé ceux auxquels cette entreprise devoit être commise, ils leur avoient fait jurer de l'exécuter sans délai. Le Duc lui-même n'omit rien pour la faire réussir. Il fit défilér en secret un corps de troupes dans le Faucigny, & particulièrement le régiment de Laval d'Isere, presque tout composé de François fugitifs, bannis de leur patrie à cause de leurs crimes; en un mot, gens très-propres pour toutes les entreprises hasardées. Brunaulieu, Lieutenant-Colonel de ce Régiment, alla reconnoître la place. Il prit la hauteur des murs, les dimensions des fossés, & revint assurer Albigny que l'entreprise étoit, non-seulement praticable, mais facile. Afin d'ôter tout soupçon aux Genevois, & en même tems pour tâcher de soulever un parti dans la ville, le Duc envoya Rochette, un de ses Conseillers, proposer aux Magistrats, un nouveau traité entre la République & lui. La proposition de ce Prince combla de joie les habitans de Genève, qui, se croyant plus que jamais en sûreté de la part du Duc, négligerent même de porter la garde ordinaire aux portes & sur les murs. Le Duc, quoiqu'il garda lui-même un profond secret, avoit confié le dessein de cette entreprise à tant de monde; que les Genevois apprirent de plusieurs endroits, ce qui devoit bientôt s'exécuter contre leur ville. Telle étoit portant la confiance de ces peuples, qu'ils méprisèrent tous les avis de cette nature. Ils traitèrent même de visionnaire un homme qui les assuroit que les ennemis étoient alors en marche. La nuit du onze au douze de Décembre, étoit celle où devoit se donner l'escalade. Environ sur les six heures du soir, Albigny se mit en marche avec ses troupes, qu'il fit passer par la Roche, Bonne, & Bonneville. Il tâcha de s'assurer de tous les payfans, dans la crainte qu'ils n'allassent informer les Genevois de tout ce qui se passoit. Mais, nonobstant ces précautions, quelques-uns s'échappèrent, & allèrent avertir les gardes, qui s'obstinèrent à mépriser ces rapports. Tous les préparatifs étoient si bien faits, toutes les mesures si bien prises, qu'on ne doutoit presque plus du succès. Brunaulieu & les principaux officiers avoient juré de perdre la vie, plutôt que de reparoitre dans leur patrie, sans avoir réussi. Les pétards étoient prêts, les échelles qui devoient servir à l'escalade, étoient peintes en noir, pour empêcher qu'on ne les apperçut; de gros morceaux de fer en fortifioient les jointures. On y avoit adapté des poulies, afin de les mou-

Socr. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

*Disposi-
tions pour
surprendre
la ville.*

SECT. III.
 Histoire de
 Genève
 1535-1603

Escalade.

*Confiance
 du Duc de
 Savoie.*

*Son Armée
 est mise en
 déroute par
 les Gene-
 vois.*

voir avec plus de facilité. Trois cens soldats déterminés, devoient les premiers monter à l'assaut. Ils étoient armés de pied en cap, munis de pistolets & de coutelas. Quelques uns portoient de gros marteaux, en forme de haches, avec des pinces pour arracher les clouds & forcer les verroux. Un autre corps de troupes armé de demi-piques & de mousquets, étoit tout prêt à les soutenir. Le Duc lui-même se rendit incognito derrière les montagnes de Tremblières, à un mille de Genève, afin d'être à portée d'encourager ses soldats. Enfin, toute l'armée parvint auprès de la ville, sans d'autres obstacles que ceux qu'occasionnerent aux soldats leur propre crainte & leur superstition. On fit faire halte à Plein-Palais, promenade charmante dans les Faux-bourgs de Genève. Brunaulieu, avec les trois cens soldats dont nous avons fait mention, s'avança à l'escalade. D'abord ils furent effrayés par les cris d'une multitude de canards sauvages; mais revenus de cette peur, ils jetterent les claies dont ils s'étoient munis, & franchirent ainsi le fossé du quartier nommé *Corraterie*. Après cela ils dressèrent trois échelles contre le mur, près la guérite de la porte de la monnoie. On doit remarquer ici, qu'il y avoit dans le mur un grand espace vuide, sans aucune sentinelle. Cet espace se terminoit du côté de la ville, par une porte, appelée Tartas, qui restoit toujours ouverte. Sonas, fils de celui qui périt à la bataille de Monthoux; fut un des premiers à grimper sur le mur. Malheureusement il s'en détacha une pierre qui le renversa par terre. Albigny, & un certain Jésuite Ecossois, nommé Alexandre, étoient au pied de l'échelle, encourageans les soldats, l'un par la promesse du butin, l'autre par l'espérance du ciel. Le Jésuite débitoit à chaque soldat, en guise de talisman, de petits morceaux de papiers, sur lesquels étoient écrits différens textes de l'Écriture. Leur exhortation produisit un si bon effet, que vers une heure du matin, Sonas, Altignac, & six autres, étoient déjà en haut du mur. En moins de rien ils se virent suivis par plus de deux cens. Les huit premiers qui monterent sur ce mur, traversèrent la porte de Tartas, se promenerent dans les rues sans être aperçus, & trouverent tout dans une parfaite tranquillité. Le reste des soldats se tint caché dans le vuide du mur de la Corraterie, les ordres étant de ne rien entreprendre avant le lever du soleil. Par-là les Savoyards espéroient être plus en état de mieux connoître les endroits, & donner le tems aux troupes espagnoles & napolitaines, qui étoient à quelque distance, de venir à leur secours. Cette précaution fit elle seule avorter l'entreprise. Cependant le Duc se croyoit si sûr du succès, qu'il expédia cette nuit même des couriers dans la Savoie, le Piemont & le Dauphiné, pour y porter la nouvelle de la prise de Genève, dont on crut pendant quelques jours qu'il étoit réellement en possession.

Malgré toutes les précautions des assaillans, une sentinelle de la tour près la porte de la monnoie, avertit son caporal qu'elle entendoit du bruit. Celui-ci envoya un soldat avec une lanterne, pour voir ce qui l'occasionnoit. Le soldat n'eut pas plutôt aperçu venir à lui des hommes qu'il fit feu sur eux; mais il fut aussi-tôt poignardé.

Alors, la sentinelle de la tour, tira pareillement un coup de fusil, pour donner l'allarme au corps de garde, où il ne se trouvoit gueres que six hommes. Cette découverte ne déconcerta pas Brunaulieu, qui, comme les autres, avoit déjà passé les murs. Il divisa sa petite troupe en quatre pelotons. L'un se saisit de la porte neuve, un autre de celle de Tartas, le troisieme de celle de la monnoie, & la quatrieme, de l'entrée de l'hôtel de ville. Pendant ce tems-là, on essayoit, au moyen des pétards de renverser la porte neuve, afin d'ouvrir un passage au gros de l'armée, qui restoit toujours à Plein-Palais. Les Genevois avoient placé treize hommes à la garde de cette porte, alors l'une des principales de la ville. Dès que les Savoyards en approcherent, dix de ces soldats firent feu sur eux, & coururent allarmer les gardes de la maison de ville, de la tour, & de la porte de Rive. Les ennemis les poursuivirent de si près qu'ils eurent toutes les peines du monde de fermer après eux la porte de la Treille. Alors les Savoyards retournerent à la porte neuve, où l'un des trois gardes, qui s'étoit caché, aussi-tot sur le haut de la tour, laissa tomber la Sarrazine, ce qui empêcha le pétard de faire aucun effet. Cependant un citoyen, qui veilloit encore, répandit l'allarme dans tous les quartiers aux environs de la porte de tartas, la seule dont les Savoyards fussent en possession. Tous les Bourgeois courent aux armes. Les uns s'occupent à barricader les rues, les autres s'efforcent de reprendre la porte. Le combat s'engage, le carnage augmente, nombre de soldats tombent de part & d'autre; mais enfin les Savoyards sont forcés de reprendre le chemin de la porte-neuve. Là le carnage recommence avec encore plus de fureur, & la confusion le rend plus affreux. Comme ces deux partis parloient le même langage; les Savoyards se servirent à propos de cet avantage. Faisant accroire qu'ils étoient habitans de la ville, ils persuaderent aux Genevois de voler au secours de la porte de Rive, ou, disoient-ils, étoit le rendez-vous général de l'armée. Pendant que ces citoyens crédules couroient soutenir un autre endroit de la ville, les Savoyards avoient forcé la porte de la monnoie. Mais ils trouverent derriere une barricade, défendue par les Genevois, qui s'y soutinrent courageusement, & obligerent les ennemis de retourner à la Corratierie, où ils commencerent à piller les maisons. Cependant les échelles restoient toujours dressées sur le mur attenant à la porte de la monnoie & à un bastion nommé l'Oge. Les Savoyards avoient omis de s'en rendre maîtres. L'une des ces embrasures donnoit précisément en flanc sur les échelles. Un Canonnier Genevois s'avisâ de tirer dessus. Le coup porta si juste, que toutes les échelles en furent renversées. Les troupes postées à Plein-palais, prirent ce coup de canon, pour celui du pétard qui étoit le signal dont on étoit convenu, lorsqu'il seroit tems d'avancer. Sans plus tarder les officiers font battre le tambour, & l'armée court plutôt qu'elle ne marche vers la porte-neuve. La trouvant fermée, ils se hâterent de passer le fossé de la Corratierie, dans l'espérance de trouver encore les échelles dressées. Tandis qu'ils sont dans le fossé, le canonnier genevois fait une secon-

SECT. III.
Histoire de
Genève.
1535-1603

Sect. III.
Histoire de
Genève
1535-1603

Perte des
Savoyards.

de décharge à cartouche qui les prend en flanc, tandis qu'un gros de citoyens les attaque, & les accule dans l'ouverture de la Corraterie. Là chaque Genevois devint un héros. Un focilleur y fait merveille avec un sabre à deux tranchans, & une femme abbat la tête d'un officier Savoyard. En un mot, on en tua cinquante-deux dans cette ouverture, où les Genevois les tenoient enfermés. Brunaulieu, qui s'étoit obstiné à ne pas faire retraite, y perdit la vie, enfin, les soldats qu'il commandoit, s'imaginant encore posséder un moyen sûr de s'échapper, coururent vers le mur où ils avoient laissé leurs échelles. Ne les y trouvant plus, ils se précipiterent en bas du mur; la plus grande partie se blessa en tombant, quelques uns même se tuèrent. Cependant les citoyens étant venus à bout de dresser une batterie de canons sur la platte forme de la Treille, qui donnoit directement sur Plein-palais, ils en firent des décharges si épouvantables, qu'elles mirent entierement l'armée des Savoyards en déroute. Albigny, perdant tout espoir de réussir, fit battre la retraite, & ses troupes le suivirent à la débandade jusqu'à Bonne. Lorsqu'il apprit au Duc le mauvais succès de cette entreprise, ce Prince se contenta de dire: „ je viens de faire un „ beau discours.”

Exécution
de leurs
prisonniers.

Dans cette escalade les Genevois firent treize prisonniers, parmi lesquels il y en avoit trois de qualité, Sonas, Chaffardon, & Attignac. On ne les regarda pas autrement que comme des voleurs ordinaires, & on les traita en conséquence. Ayant été tous pendus, le Conseil des soixante fit accrocher leurs têtes sur les murs de la ville, de même que les têtes de ceux qui avoient été tués dans l'action, & qui se montoient en tout à soixante six. L'escalade de Genève couta au Duc deux cens hommes de ses meilleures troupes, les Genevois n'en eurent que treize de tués, & trente de blessés. Beze étoit si vieux en ce tems, qu'il n'entendit rien du bruit. Le lendemain il monta en chaire, prêcha un sermon en action de graces, & fit chanter le 124^e. psaume. Les Genevois ont retenu cette pratique, lorsqu'ils célèbrent tous les ans l'anniversaire de cette escalade. La tranquillité publique étant rétablie, on commença à soupçonner que quelques-uns des Magistrats entretenoient correspondance avec le Duc de Savoie. Il y avoit même de fortes raisons pour le croire. On accusa de trahison les deux Syndics, qui avoient fait si peu d'attention aux avertissemens qu'ils avoient reçu de l'approche des ennemis. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils échappèrent à la fureur de la populace qui menaçoit de les mettre en pieces. Lorsqu'il fut question de les remplacer, il y eut de grands débats dans le Conseil; mais enfin, le choix se fixa sur quatre personnes à l'épreuve de tous soupçons.

Le Duc
veut se dis-
culper de
cette entre-
prise.

Les Genevois ne se contenterent pas de célébrer le jour de leur délivrance par des actions de graces; ils en éterniserent la mémoire par des inscriptions & d'autres institutions, après quoi ils travaillèrent à se garantir d'une pareille surprise. Ils manderent cette tentative des Savoyards à Berne & aux autres Cantons Suisses, qui leur envoyèrent aussitôt douze cens hommes pour les soutenir. Ils informèrent pareillement

le fleur de Guiché, Gouverneur de Lyon, de ce qui s'étoit passé, en implorant l'assistance du Roi, en cas qu'Albigny voulut réitérer ses tentatives, comme ils avoient lieu de l'appréhender. La lettre fut remise entre les mains du Roi, qui voulut en faire la lecture lui-même, pour se convaincre entièrement que le Duc n'étoit pas en possession de Genève. Alors ce monarque renvoya aux Genevois une réponse pleine de cordialité & d'affection, leur promettant, si le Duc revenoit à la charge, non-seulement de leur faire passer des troupes, mais d'aller prendre lui-même leur défense. Toute l'Europe blama le Duc de Savoie, qui montrait, par cette entreprise indigne, combien peu il y avoit à compter sur sa parole & sur ses promesses. Il tâcha de se justifier de deux manières. Il dit aux Princes catholiques, qu'il y avoit été porté par un zèle ardent pour introduire la vraie religion dans Genève. Quant aux Souverains protestans, & sur-tout aux Cantons Suisses, il leur fit déclarer par le Comte de Tournon, son Ministre, que les Genevois ayant refusé de lui payer le tribut ordinaire & maltraité ses officiers, il avoit cru devoir les en punir. Les Magistrats de Berne méprisèrent cette apologie, au point qu'ils n'y firent aucune réponse. Bien plus, si le Comte & son secrétaire ne se fussent hâté de quitter la ville, il y avoit tout à craindre que la populace ne les insultât. Le Pape lui-même désapprouva, dit-on, la conduite du Duc. Dans les manifestes que les Genevois répandirent en cette occasion, ils observerent avec fondement, qu'un Prince, comme le Duc de Savoie, ne faisant aucun scrupule de se parjurer, ne témoignoit guères qu'il eût du respect pour sa religion. Quoiqu'il en soit, le Duc fit tout son possible pour se conserver l'amitié des Bernois & des autres Cantons protestans.

L'amitié de ces Peuples lui paroissoit d'autant plus nécessaire, qu'il n'avoit pas encore renoncé à ses prétentions sur Genève. Au contraire, il ne cessoit d'inquiéter cette ville par les différentes garnisons qu'il entretenoit dans son voisinage. Les Genevois ayant reçu un renfort de Berne & de France, ajouterent de nouvelles fortifications à leur ville, afin de la mettre à l'abri de toute surprise, abattirent les arbres autour de la ville, qui pouvoient donner retraite aux ennemis, & envahirent à leur tour les Domaines du Duc. Ils s'emparèrent de St. Genis d'Aost, faisant des incursions jusqu'aux portes de Chambéri dont ils furent sur le point de se rendre maîtres.